



# CONVOCAATION

A L'ATTENTION DE L'HONORABLE JEAN LOUIS BILLON

Vu, les Statuts et Règlement Intérieur du PDCI-RDA,

Vu, le rapport du VIII<sup>ème</sup> Congrès Extraordinaire du 22 décembre 2023,

Vu, la décision N°44-2024/BP/CAB du 28 octobre 2024 portant nomination des membres du Conseil de Discipline du PDCI-RDA,

Vu, la saisine du Secrétaire Exécutif, Chef du Secrétariat Exécutif en date du 14 octobre 2024,

Vu, les auditions des plaignants primaires le 21 novembre 2024,

Vu, les conclusions du Conseil de Discipline en ses sessions disciplinaires des 19 et 26 novembre 2024.

Le Conseil de Discipline et de l'Ordre du Bélier, en sa session du 26 novembre 2024 et conformément aux articles 90 des Statuts, 111 et suivants du Règlement intérieur du PDCI-RDA, convoque :

**MONSIEUR JEAN LOUIS BILLON**

Le mercredi 04 décembre 2024

À 17heures 30 minutes,

À la Maison du Parti de Cocody, salle du Secrétariat Exécutif.

A l'effet de répondre des actes d'atteinte à l'unité du Parti et à ses intérêts et d'insoumission aux décisions du Parti.

Il vous est loisible de vous faire assister par un avocat ou tout militant de votre choix, membre du Bureau Politique.

Fait à Abidjan, le 27 novembre 2024.



Me Lynda DADIÉ-SANGARET  
Président du Conseil de Discipline